



# **COYE LA FORET GRANDE BROCANTE**

**DIMANCHE 2 JUIN 2019**  
**Organisée par l'Association des  
Familles de Coye la Forêt**

**Rue d'Hérivaux**

**Brocante ouverte à tous**

**Coyens, particuliers extérieurs, professionnels  
(alimentaires ou non)**

**Tél. :06.74.37.80.82**

**Email : [associationdesfamillescoyelaforet@laposte.net](mailto:associationdesfamillescoyelaforet@laposte.net)**



## Dimanche 2 juin 2019 Rue d'Hérivaux

<u>Horaires :</u>	8H00 à 18 H 00
<u>Mise en place :</u>	A partir de 6 H 00
<u>Accueil :</u>	Rond Point des Bruyères ou Rue Blanche ( <i>sera précisé</i> )
<u>Inscription :</u>	Limite d'inscription et de paiement le <b>18 mai 2019</b>
<u>Renseignements et réservations :</u>	☎06.74.37.80.82 @ <a href="mailto:associationdesfamillescovelaforet@laposte.net">associationdesfamillescovelaforet@laposte.net</a>
<u>Parkings :</u>	Zone stade, Centre Culturel

### LES COMMANDEMENTS DE LA BROCANTE / A conserver

**Particuliers :** Vous avez le droit de participer en qualité d'exposant, la loi vous y autorise sous certaines conditions !

- Il faut vous inscrire et obtenir de l'Association des Familles une autorisation individuelle et Nominative.
  - Tout dossier incomplet ou sans règlement ne sera pas pris en compte.
  - Ne vendre que des objets usagés vous appartenant, ne pas avoir acheté ces articles pour la revente.
  - Indiquer le prix sur chaque article (mesure légale exigée pour la défense du consommateur).
  - Prendre connaissance de l'arrêté municipal, s'y conformer, ainsi qu'au règlement.
  - Se soumettre avec bonne humeur aux contrôles éventuels de la police municipale et de la gendarmerie qui oeuvrent pour la sécurité de tous et préviennent le recel.
  - Respecter l'environnement de la commune qui vous accueille.
  - Respecter le code de la route pour le stationnement et la circulation
- Aucun véhicule ne sera toléré sur le parcours de la brocante ou en stationnement derrière le stand.**
- Les organisateurs ne sont pas responsables de la météo.

### Communication de votre numéro d'emplacement

**Pour éviter la distribution dans les boîtes aux lettres et éviter les frais de timbres une permanence sera tenue au Centre Culturel le samedi 25 mai de 10 à 12h30. Une liste sera affichée au Centre Culturel à partir du 25 mai si vous êtes absent.**

**Pour les exposants extérieurs et professionnels un courrier vous sera adressé à partir du 27 mai.**

# RESERVATION BROCANTE

**Date limite d'inscription et de paiement le 18 mai 2019**

**Veillez me retenir une place**

**COCHEZ SVP**

Nom : ..... Prénom : .....

**Particuliers**

5 euros / m

Adresse : .....

.....

CP : ..... Ville : .....

**Professionnels**

(alimentaire ou non)

10 euros/m

 .....

@ .....

**Nombre de mètres retenus : ..... (minimum 2 m linéaires)**

Je joins à ce bulletin de réservation le règlement total de mon emplacement soit :

.....

A l'ordre de : Association des Familles de Coye-La-Foret.

Désignation et déclaration des marchandises d'occasion vendues : .....

.....

**Après avoir lu et approuvé le texte ci contre :**

Je sollicite l'autorisation de Monsieur le Maire de Coye la Forêt de participer en qualité d'exposant à la Grande Brocante annuelle de Coye la Forêt qui est organisée par l'Association des Familles. Je déclare avoir pris connaissance de l'arrêté municipal et connaître le règlement de l'organisation de la brocante déchargeant par là même les organisateurs de toutes les responsabilités pénales, civiles et administratives quant à ma participation. Je m'engage à ne pas enfreindre les interdictions et à ne pas céder cette autorisation qui m'est consentie à titre personnel et individuel. J'atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 brocantes dans l'année (particuliers uniquement).

Carte d'identité n° .....

Délivrée par .....

Pour les professionnels : RC N° .....

Fait à ..... Le .....

Signature : (précédée de Lu et approuvé)

**A retourner à :**

**Association des Familles / Brocante 2019**

Chez Madame Mariage

44, rue d'Hérivaux

60580 COYE LA FORET

## Informations Brocante 2019

### Communication de votre numéro d'emplacement :

**Coyens :** Pour éviter la distribution dans les boîtes aux lettres et éviter les frais de timbres une permanence sera tenue au Centre Culturel le samedi 25 mai de 10 à 12h30. Une liste sera affichée au Centre Culturel à partir du 25 mai si vous êtes absent.

**Extérieurs et Professionnels :** Un courrier vous sera adressé à partir du 27 mai.

**Accueil des exposants :** Rondpoint des Bruyères et Rue Blanche  
(sera précisé en fonction de votre emplacement)  
A partir de 6h00

**Zones d'exposition :** Rue d'Hérivaux,  
du Carrefour des Bruyères à la Rue Blanche  
et jusque la Grande Rue en fonction du nombre  
d'exposants

